

Bulletin municipal annuel

JANVIER
FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE

Le Vilhain

JANVIER 2015

Le mot du maire



Une nouvelle mandature s'ouvre avec une équipe municipale partiellement renouvelée.

Les femmes et les hommes qui composent votre nouveau Conseil municipal sont d'ores et déjà pleinement engagés à votre service et pour le bien de la commune. Ils ont à cœur de travailler dans l'intérêt général.

Nos modes de fonctionnement sont fondés sur un travail de proximité, d'accueil, d'écoute, de gestion au quotidien des dossiers, mais aussi sur des réponses aux impondérables et à l'urgence. Nous nous attachons bien évidemment à anticiper et à gérer les projets de la commune.

Dès son installation, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail. Neuf mois se sont écoulés et semaines après semaines, nous nous sommes appropriés les différents dossiers.

Les années qui s'ouvrent ne seront pas de tout repos. Réforme territoriale, réduction des dotations de l'Etat nous obligent d'ores et déjà à penser l'action publique autrement. Il faudra faire aussi bien avec moins de moyens.

2014 s'en est allée avec son lot de dossiers soldés à classer dans les archives communales, ses chantiers en cours, à terminer en 2015, et ses projets à mener à bien pour construire l'avenir de LE VILHAIN.

La vie à la campagne a de nombreux atouts, j'en ai l'intime conviction.

Outre ce bulletin municipal, un site Internet communal va être inauguré et vous informera très régulièrement des manifestations à venir et de la vie communale en général.

Profitez des animations qui vous sont proposées ; l'énergie déployée n'a d'autre objectif que d'inviter à se rencontrer lors d'événements conviviaux.

Je tiens à remercier tous mes collègues élus pour le travail fourni durant toute l'année, ainsi que tous ceux qui se sont investis afin d'animer par diverses activités notre village, ceux qui ont conduit à l'amélioration de notre cadre de vie par un fleurissement remarquable.

Enfin je me fais porte parole du Conseil Municipal pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères et vous souhaite une très bonne lecture.

Bernard SOULIER
Le Maire

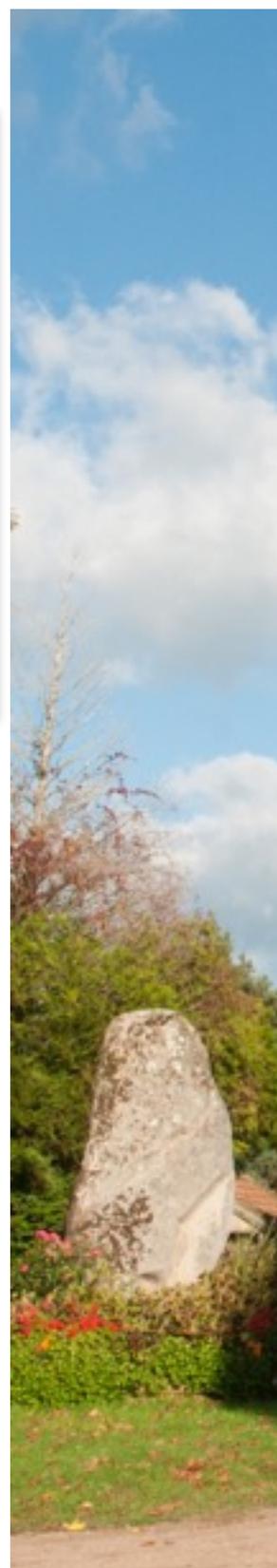
L'équipe municipale



- * *Le Maire* : **Bernard Soulier**
- * *1er adjoint* : **Catherine Sadde**
- * *2ème adjoint* : **Monique Triboulet**

Les conseillers :

- ✓ Sylvie Blanchard
- ✓ Christian Braud
- ✓ George Caboche
- ✓ David Mathiaud
- ✓ Stéphanie Pardoux
- ✓ Emmanuel Rivière
- ✓ Christophe Rué
- ✓ Sandrine Vermeersh



Les commissions

Communauté de communes du Pays de Tronçais :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SDE 03 : Monique TRIBOULET, BRAUD Christian

SIVOM nord, rive droite du Cher :

Emmanuel RIVIÈRE, Georges CABOCHE,
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SIESS Cérilly : Monique TRIBOULET, Stéphanie PARDOUX

SICTOM Cérilly : Georges CABOCHE, Christophe RUÉ,
Christian BRAUD, David MATHIAUD

Office de Tourisme, Sentiers pédestres :

Sandrine VERMEERSCH, Georges CABOCHE, Monique TRIBOULET

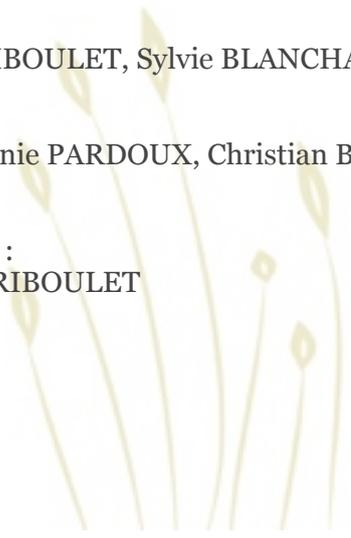
CNAS : Monique TRIBOULET

Prévention routière : Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Centre social de Meaulne : Stéphanie PARDOUX, Christian BRAUD

Association du Pays de Tronçais :

Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET



Les commissions

Appel d'Offres : Bernard SOULIER, Catherine SADDE,
Sylvie BLANCHARD, Monique TRIBOULET,
Sandrine VERMEERSCH, David MATHIAUD

Voirie : Bernard SOULIER, Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD

École : Sandrine VERMEERSCH

Aide à la Personne : Christian BRAUD, Bernard SOULIER

CCAS : Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Fleurissement , Décoration Noël :
Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Numerus : Catherine SADDE , Christophe RUÉ, David MATHIAUD

Bulletin d'information, site Internet :
Catherine SADDE, Christophe RUÉ, Sandrine VERMEERSCH,
Georges CABOCHE

Commission travaux :
Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,
Sylvie BLANCHARD



Niveaux comparés des taxes

À titre indicatif, voici une comparaison des taux moyens des principales taxes comparées à celles en vigueur dans notre commune.

Taux moyens communaux 2013 au niveau national :

- ➔ Taxe habitation : 23,88%
- ➔ Taxe foncière (bâti) : 20,11%
- ➔ Taxe foncière (non bâti) : 48,94%

Taux 2014 pour la commune du Vilhain :

- ➔ Taxe habitation : 19,98%
- ➔ Taxe foncière (bâti) : 12 %
- ➔ Taxe foncière (non bâti) : 31,14%

L'équipe municipale prépare une représentation simple (graphiques) des budgets communaux afin que chacun puisse en prendre connaissance. Ses informations seront mis en ligne sur le site Internet de la commune début 2015 ainsi que dans le prochain bulletin municipal.



Les associations

Club des retraités de Le Vilhain

- Présidente : Mme Eliane PARDOUX
Tél. 04.70.07.54.74
- Trésorière : Mme Marie-Claire CABOCHE
Tél. 04.70.07.21.68
- Secrétaire : M Georges CABOCHE
Tél. 04.70.07.21.68

Le club se réunit tous les 15 jours, le mercredi. Ces réunions sont conviviales, on peut y jouer à la belote ainsi qu'à différents jeux de société, autour d'une petite collation.

Le club est adhérents à la Fédération Générations Mouvement Les Aînés Ruraux de l' Allier. La section départementale organise des fêtes, des tournois de belote, de pétanque ainsi que des voyages.

Les retraités ainsi toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont accueillis avec plaisir.

Le club souhaite développer des activités nouvelles dans la commune, et intéressé par toutes propositions.



Les associations



Le comité des fêtes

Le dynamique comité des fêtes du VILHAIN est composé d'une vingtaine de membres actifs et organise chaque année, dans ce petit village bourbonnais qui semble assoupi à l'ombre de son église classée.

Voici plusieurs rendez-vous incontournables :

- Diner dansant en mars
- Loto en mai
- Week end de Pentecôte, fête patronale avec diner dansant (escargots), brocante et foire aux moutons
- Méchoui au 14 juillet
- Randonnée en septembre
- Diner dansant (soirée de la mer) en novembre
- Et, depuis peu, marché de Noël pour clôturer l'année.

Les associations



Association de chasse

L' AGPGAC, Association de Gestion du Petit Gibier Aumance et Courget

L'association a été créée en janvier 2010, suite à un constat :

La raréfaction des populations de petit gibier sédentaire naturel.

Plus de 40 territoires privés adhérents au mouvement, soit près de 70% de la superficie totale qui est de 9061 ha.

Son périmètre est délimité au nord par la D110, la limite communale Le Brethon/St-Caprais et la D3, à l'est par la limite communale Le Vilhain, la D146, la D57 et la limite communale de Louroux-Bourbonnais, au Sud par la rivière Aumance et la D94 et à l'ouest par la D3 et la D39.

L' AGPGAC travail sur plusieurs fronts :

- Un rééquilibrage entre les espèces prédatrices et prédatées
- L'aménagement du territoire (culture à gibier, haie, mare...)
- Le comptage et le suivi de indices de présence des populations (renard, lièvre, faisan, lapin...)
- La mise en place d'un plan de chasse faisan
- La plantation de haies avec l'école. Etc...

Tout ceci dans le but de retrouver des populations capables de se reproduire et d'assurer la survie de leur espèce à l'état naturel.

Président : M Jérôme CIVADE

Mobile : 06.43.01.27.18

La salle socio-culturelle

La salle socio-culturelle a vu le jour au cours de l'année 2005.

Avec 184 m², elle est conçue pour recevoir 120 personnes assises au maximum.

La cuisine est équipée d'une cellule de réchauffement (pas de cuisson), 2 tables inox, 1 échelle 8 étagères, d'une chambre froide et d'un lave-vaisselle.

Conditions de location :

Vous pouvez obtenir l'ensemble des modalités de location ainsi que la disponibilité de la salle par téléphone à la mairie, au 04.70.07.54.53 ou par mail, mairie-le-vilain@wanadoo.fr

Une pré-réservation est possible par mail, et doit être obligatoirement confirmée par téléphone dans les 48h à la mairie.



La bibliothèque communale

Bibliothèque communale :

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour prêt de livres (adultes, enfants), Vous avez aussi à votre disposition un choix de DVD et CD audio.

L'accès rez de chaussée se fait par une entrée commune avec l'agence postale

Dépositaire : Mme Vermeersch

Horaires : chaque vendredi de 10h à 11h30, le samedi de 11h00 à 11h30

tél : 04.70.64.28.15

Le Bourg

03350, le Vilhain

Pour envoyer un mail à la bibliothèque :

bibliotheque.levilhain@orange.fr



Les travaux communaux



Avant

Après

Travaux 2014 au centre du bourg



Les travaux communaux



Travaux en cours

Comme prévu, les travaux de réhabilitation des bâtiments communaux se poursuivent afin d'accueillir de nouveaux habitants mais aussi de redonner au bourg un aspect agréable.

Actuellement des travaux de rénovation complètes sont en cours pour une maison située au centre du bourg, pour la réalisation d'un 2 pièces de plain-pied.

Les petites dépendances de la cure en très mauvais état, inutiles et potentiellement dangereuses viennent d'être démolies pour laisser place à un futur parking public, en cours de réalisation.

Travaux à venir

Dans la continuité de rénovation de l'habitat du village, la commune prévoit de poursuivre les travaux avec cette fois :

- La réfection du rez-de-chaussée de la cure pour la location d'un logement de 3 pièces.
- ainsi que la rénovation complète, en vue de la location, d'une maison au cœur du village.

Une année en images



Le loto du mois de mai 2014



Le dîner escargots de juin 2014

Une année en images



Les lauréats de la foire aux moutons, juin 2014



Le groupe Country, brocante de la pentecôte 2014

Une année en images



Lecture de contes à la salle socio-culturelle, octobre 2014



Soirée de la mer, novembre 2014



La rentrée scolaire de la classe de maternelle à LE VILHAIN

La rentrée s'est déroulée sans pleurs et dans la bonne humeur à l'école maternelle de LE VILHAIN.

Les 16 élèves étaient ravis de retrouver leur maîtresse, Madame Florence SIROT, et leur ATSEM, Madame Chantal BRAUD.

La municipalité aussi était présente pour accueillir tous nos « bouts choux » Monsieur le Maire, Bernard SOULIER ainsi que Madame Sandrine VERMEERSCH, déléguée à la commission école sont venus leur rendre visite pour leur souhaiter une bonne rentrée.

Comme de nombreuses écoles, les enfants découvrent les nouveaux rythmes scolaires et notamment les TAP animés par Chantal BRAUD qui ont commencé dès le jour de la rentrée avec l'activité jardinage.

1er marché de Noël

Le 1er marché de Noël organisé les 29 et 30 novembre 2014 par le Comité des Fêtes a été une réussite :

Pendant 2 jours, 30 artisans de la région ont exposé leurs créations très variées, que de nombreux visiteurs de tous horizons sont venus découvrir.

La visite du Père Noël a émerveillé les enfants qui ont mangé tous ses chocolats.

Tous ont admiré les petits objets fabriqués, pour l'occasion, par les enfants de l'école maternelle.

Après le succès de cette première édition, la manifestation devrait être logiquement renouvelée.





Déchets :

mieux vaut prévenir...

Tri sélectif :

Le tri n'est pas qu'un petit geste :

Son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.

La commune du Vilhain fait partie du SICTOM de Cérilly

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les lundis matin dans le bourg et tous les 15 jours en campagne.

Les bennes déposées aux Bordes, à la Croix Cornat et à la Villatte sont vidées tous les 15 jours

Ce ramassage ne concerne que les ordures ménagères.

Pour les déchets suivants : verre, carton, plastique, textile, des containers sont à votre disposition sur la route du cimetière, au bourg proche de la salle socio-culturelle.

Pour tout autres déchets : ferraille, objets encombrants, gravas, déchets verts, huiles usagées, etc...

Informations sur le tri en déchèterie de Cérilly

22, avenue de la Vigne au bois, Route de Moulins, 03350 Cérilly

Jours et Heures d'ouverture : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 14h00 à 17h20

Tel. 04.70.67.52.00

L'accès est gratuit pour les ménages et payant pour les professionnels.

Nouveau :

Une borne « textile » a rejoint lors de l'année 2014 les autres containers au point tri de la commune. Chacun peut y déposer des vêtements, du linge de maison, des chaussures ou de la petite maroquinerie, le tout emballé dans un sac fermé de moins de 50 L.

Tous ces objets seront recyclés au mieux et ainsi notre commune participera à sa mesure au développement durable et à la lutte contre l'exclusion.

Informations pratiques



• **Mairie** tél : 04.70.07.54.53
Mail : mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

• **Horaires d'ouvertures**
Mardi et vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h
Mercredi : 10 à 12 h

• **En dehors des heures d'ouverture de la mairie**
Numéros à contacter :

Bernard Soulier : 06.75.33.66.25
Catherine Sadde : 06.88.73.46.31
Monique Triboulet : 04.70.07.56.38

• **Pompier : 18**
• **SAMU : 15**
• **Gendarmerie de Cérilly** : tél : 04.70.67.51.76
• **EDF** : 0810 333 323
• **Agence postale** : tél : 04.70.02.00.52
ouverte du lundi au vendredi
de 8h 15 à 10h 15

• **Ecole communale** (maternelle) : tél : 04.70.07.25.58

• **Collège de Cérilly** : tél : 04.70.67.50.95

• **Centre médico-social de cérilly** :
tél. 04.70.34.16.10
du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

